



**Célébration du huitième Anniversaire de la disparition
du Père de la Nation à Pya et à Kara**

**LA TRADITION UNE FOIS ENCORE
RESPECTEES AUTOUR DE LA MEMOIRE
D'EYADEMA**

P 3



TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



**Difficile retour de la délégation
togolaise après la CAN**

**LA GAFFE DES
MEMBRES DU
COMITE
PREPARATOIRE
A FAILLI TERNIR
LE SUCCE DE LA
PARTICIPATION
TOGOLAISE**

P 2

**LE PRESIDENT FAURE OFFRE UNE PRIME
SPECIALE DE 5 MILLIONS A CHAQUE EPERVIER**

P 3

**Emprisonnement des 23 personnes
interpellées dans l'affaire des incendies
des grands marchés du Togo**

**LES TOGOLAIS DANS
L'ATTENTE D'UN
PROCES POUR SITUER
LES RESPONSABILITES**



P 2

**Elections législatives et locales
GILCHRIST OLYMPIO
GALVANISE SA BASE FÉMININE**

P 2

**Difficile de se loger à Lomé
L'INFLATION ET LA CHERTÉ
DE LA VIE SE SONT
EMPARÉES DE L'IMMOBILIER**

P 5

**Engagement de Kofi Yamgnane
en faveur du mariage homo
UN « DROIT » PAS ENCORE
ASSUMÉ EN AFRIQUE**

P 5

**Séances de TD dans les
établissements scolaires
LES DESSOUS D'UN
PHÉNOMÈNE QUI PREND DE
L'AMPLEUR**

P 7



AFRIATECH

TR 097 du 08 Février 2013



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Emprisonnement des 23 personnes interpellées dans l'affaire des incendies des grands marchés du Togo LES TOGOLAIS DANS L'ATTENTE D'UN PROCES POUR SITUER LES RESPONSABILITES



L'ex-député Manty de l'Alliance Nationale pour le Changement, en fuite et activement recherché vient d'être interpellé, tout comme d'autres personnes soupçonnées d'être les commanditaires, les auteurs, les complices et les exécutants des crimes dans les marchés incendiés de Kara et de Lomé. Ce sont désormais 23 personnes interpellées qui viennent d'être déférées. Cette annonce faite le 4 février dernier par le Procureur de la République Essolissam Blaise Poyodi atteste que le processus pour la manifestation de la vérité sur les incendies se poursuit avec sérénité, efficacité, rapidité et surtout dans le respect des droits de prévenus, contrairement aux déclarations de certains responsables du Collectif Sauvons le Togo.

"Les organisations de défense des droits de l'Homme, notamment le HCDH et Amnesty international ont constaté que les droits des suspects et des inculpés sont respectés", a-t-il précisé avant de mettre en garde, "ceux qui, par leurs actions favorisent l'impunité des auteurs". Du fait de ces comportements qui sont en réalité des manœuvres organisées en vue de soustraire les personnes interpellées des poursuites, le Procureur de la République a prévenu que les personnes qui s'illustrent dans ce genre de manœuvres deviennent de ce fait « des complices » au regard de la loi pénale.

« Je tiens à rappeler ici que nous ne sommes pas dans un jeu où tout serait permis. Il s'agit d'une enquête judiciaire sur des crimes très graves qui ont été commis et cette enquête est menée selon le code de procédure pénale et le code pénal en vigueur dans le pays », a conclu le Procureur de la République Essolissam Blaise Poyodi.

L'autre étape qui s'annonce est celle du procès, l'épreuve judiciaire qui permettra de situer les responsabilités. Un procès attendu par les togolais, mais aussi un procès que les uns et les autres veulent équitable et juste pour éloigner définitivement la thèse de la politisation qui présente cette affaire comme une manifestation de la volonté du pouvoir pour décapiter une certaine opposition avant les prochaines échéances électorales.

Germain POULI

Le retour difficile de la délégation togolaise après la CAN LA GAFFE DES MEMBRES DU COMITE PREPARATOIRE A FAILLI TERNIR LE SUCCES DE LA PARTICIPATION TOGOLAISE

Les Eperviers du Togo, les supporters, journalistes et les autres membres de la délégation togolaise sont finalement rentrés sans leurs bagages hier jeudi, au lieu de mardi comme initialement prévu et surtout souhaité par les joueurs. Le séjour sud africain des joueurs et de la délégation togolaise sera, une fois encore malheureusement marqué par ce ridicule épisode. Des joueurs, des stars délogés et en errance dans un aéroport comme des déportés en attente de leur expulsion. L'image n'a pas contribué à soigner l'image élogieuse qui a été celle des Eperviers lors de cette édition 2013 de la Coupe d'Afrique des Nations. Le paiement en totalité et à temps de toutes les primes des joueurs et toutes les prouesses réussies par le comité préparatoire placé sous la présidence du Comité ad hoc de supervision de la CAN 2013, dans sa détermination à réussir une bonne CAN, se trouvent ainsi anéantis par ce que de nombreux togolais appellent « la grande gaffe du comité préparatoire »

A l'origine, une mésentente sur les conditions de paiement des frais de location d'un avion évalués à plus de 157 000 dollars, soit environ 80 millions de francs. La compagnie prestataire exigeant de recevoir la totalité avant le décollage. Les transactions entre ECOBANK Togo, une Banque américaine



chargée du transfert jusqu'en Afrique du Sud, prennent du temps. Les membres du Comité s'embrouillent et tente une autre solution. Les choses se compliquent pour n'être finalement possibles que dans la matinée d'hier jeudi.

A l'arrivée des Eperviers déclare qu'il « a reproché au membre du comité de n'avoir pas choisi une compagnie plus proche de nous ». Le comité explique que les compagnies plus proches comme ASKY ne pouvaient être disponibles que le mercredi 6 février, alors que les joueurs insistaient pour quitter l'Afrique

du Sud la vieille (mardi 5 février). Finalement c'est le 7 février que les joueurs regagnent leurs pays, une arrivée qui perd de son éclat, car plusieurs fois déjà les supporters avaient fait le pied de grue devant l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma pour accueillir les héros. Les deux jours de retard et les déboires subis, malgré les explications du Président du Comité ad hoc de supervision, ont terni l'éclat de la bonne préparation par le gouvernement de cette CAN, qui malgré tout est la plus réussie.

Patrick NIMA

Elections législatives et locales GILCHRIST OLYMPIO GALVANISE SA BASE FÉMININE

Les femmes de l'Union des forces de changement ont été éclairées le mardi sur les enjeux des prochaines élections législatives à Lomé. La rencontre des femmes de l'UFC avec le premier responsable de ce parti a permis à la base féminine de s'intégrer dans les préparatifs des prochaines législatives. Pour les responsables de l'UFC, les prochaines élections législatives représentent un enjeu capital pour l'UFC qui juge nécessaire de remporter la majorité de sièges.

« Je me réjouis de votre mobilisation et détermination. L'UFC se mobilise à tous les niveaux, notamment les femmes, les jeunes, les adultes. Nous avons l'intention de participer à



ces élections et de les gagner », a déclaré Gilchrist Olympio. La rencontre a été une occasion pour Gilchrist Olympio de rappeler aux femmes leur rôle

très important dans le processus électoral. Celles-ci ont exprimé leur volonté d'œuvrer pour la victoire du parti.

Dias MISSOKO

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Au delà des déclarations et invectives sur les incendies de Kara et de Lomé ET SI LE CST DONNAIT LES VRAIS NOMS DES AUTEURS QU'IL DETIENT



La piste criminelle s'est précisée avec les premiers éléments de l'enquête préliminaire qui impliquent plusieurs militants de certains partis de l'opposition et accablent certaines formations politiques en ce que leur siège ou des responsables se révèlent être des caches d'explosifs, des commanditaires, auteurs ou exécutants de ces crimes économiques.

Selon le procureur de la République lors de sa sortie du lundi 4 février dernier, la participation des personnes interpellées, se définit entre

autre dans « le rôle d'exécutants, le rôle de ceux qui, ont cours des réunions préparatoires, ordonné ces crimes, le rôle de ceux qui ont financé ces crimes et le rôle de tous qui ont apporté tous autres moyens ».

Face aux aveux et résultats de perquisitions qui font peser de lourds soupçons sur certains militants et responsables de certaines formations politiques de l'opposition (OBUTS, ANC, ADDI), le CST, par la voix de son coordinateur général, AJAVON Zeus et de certains poids plumes comme les responsables

du MRC et du parti de Travailleurs, essaie de bloquer le cours de l'enquête et tente la grande diversion en déclarant le pouvoir responsable des crimes pour lesquels des personnes de leur collectif sont interpellées.

A l'issue de la récente marche hebdomadaire, ils n'ont d'ailleurs pas craint le ridicule en donnant un ultimatum et en exigeant du pouvoir qu'il donne les noms des vrais coupables. Des déclarations qui font pouffer de rire et qui amènent les togolais à se demander pourquoi le service de renseignement du CST qui semblent bien informé ne donne pas les noms de vrais criminels issus des rangs du pouvoir ceci pour innocenter leurs frères d'arme retenus dans le cadre de cette enquête.

Outre les déclarations fallacieuses et sans fondements, le CST en conférence de presse hier revient sur son exigence d'une enquête internationale. Des manœuvres qui disculpent difficilement les personnes interpellées.

Patrick NIMA

De retour de la CAN 2013 SATISFAIT, LE PRESIDENT FAURE OFFRE UNE PRIME SPECIALE DE 5 MILLIONS A CHAQUE EPERVIER

Les togolais viennent de l'apprendre, les Eperviers, les premiers : le président de la République octroie une prime spéciale de 5 millions de francs CFA par joueur. Un bonus qui vient renforcer la cagnotte des joueurs déjà faite de la prime de qualification évaluée à 15 millions de francs CFA par joueur, de la prime de match gagné évaluée à 4 millions (les deux derniers matchs avant les quarts de finale étant considérés comme des matchs gagnés) et de la prime de qualification pour les quarts de finale chiffrée à 3 millions de francs.

Cette prime spéciale du Chef de l'Etat vient porter à plus d'une bonne trentaine de millions de francs CFA, ce qui revient donc à chaque Epervier engagé dans cette 29e édition de la CAN.

Pour une fois, il n'y aura pas eu de bras de fer entre officiels et joueurs dans le paiement des primes promises et de celle qui viennent s'ajouter en guise de bonne surprise pour nos

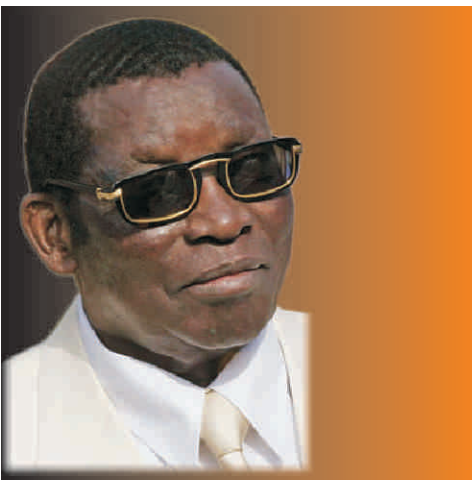


valeureux ambassadeurs qui le méritent bien.. Ce geste du Chef de l'Etat, selon plusieurs observateurs, vient faire oublier en partie l'incident de l'aéroport et surtout faire renaître une confiance entre les partenaires du sport roi au Togo.

Mais l'avenir prometteur du football togolais qui s'annonce devra également se faire avec la refondation de la Fédération Togolaise de Football, totalement bien empêtrée dans la mauvaise gestion, les magouilles diverses et l'incapacité de ses dirigeants.

Germain POULI

Célébration du huitième Anniversaire de la disparition du Père de la Nation à Pya et à Kara LA TRADITION UNE FOIS ENCORE RESPECTEES AUTOUR DE LA MEMOIRE D'EYADEMA



Le 5 février 2013, les togolais se sont encore souvenu de la disparition du Père de la Nation, le Président Gnassingbé Eyadéma rappelé à Dieu en février 2005. Ce 8e anniversaire a été marqué à Pya et à Kara par une veillée de prière la veille, un culte inter religieux et un spectacle en hommage de l'illustre disparu.

C'est le temple œcuménique protestant de Pya qui a servi de cadre pour la veillée commémorative des huit ans de disparition du Président Eyadéma. Personnalités politiques, administratives et militaires, chefs religieux et autorités traditionnelles



étaient présentes aux côtés de la famille, des amis et des parents pour cette veillée suivie le lendemain, jour anniversaire d'un culte au Palais des Congrès de Kara.

Comme à l'accoutumée, les deux niveaux de la grande salle des Palais des Congrès ont difficilement accueilli les nombreux togolais qui sont venus prier dans le recueillement et

dans la compassion en mémoire du père de la nation, prier pour la famille de l'illustre disparu et également pour le peuple togolais tout entier dans sa marche vers la démocratisation, la réconciliation et le développement.

Dans leurs différents prêches les chefs religieux de l'Eglise presbytérienne, de la

communauté musulmane du Togo et de l'Eglise Catholique sont revenus sur la vie du Président Eyadéma l'exemple qui a été et sur sa contribution à l'émergence d'un Togo unifié et paisible.

Revenant sur les défis à relever après la disparition du Père de la Nation, les prédicateurs ont insisté sur les valeurs du dialogue et de la tolérance, les seules capables de raffermir les liens qui unissent les 44 ethnies du Togo. A tous les togolais, ils sont prescrits l'amour du prochain : « N'ayez de dette envers personne sinon la dette de l'amour envers les autres »

Dans la soirée de ce 5 février, un grand spectacle marquant le 8e anniversaire a permis à des milliers de jeunes de suivre un documentaire sur la vie et le parcours du Président Eyadéma qui arriva au pouvoir le 14 avril 1967. Plusieurs artistes de la chanson venus de Lomé se sont joints à leurs pairs de Kara pour rehausser l'éclat de ce spectacle placé sous le parrainage du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Une fois encore la tradition a été respectée pour honorer cet homme d'exception dont l'histoire reste à jamais rattachée à celle du Togo tout entier.

Germain POULI

Les hôpitaux togolais en réseau LA TÉLÉMEDECINE BIENTÔT UNE RÉALITÉ



Bientôt, les hôpitaux du Togo formeront tous un réseau et offriront des soins de qualité à tous les patients quelle que soit la localité où ils vivent sans qu'ils aient à parcourir des kilomètres. Les distances seront réduites par la magie de la technologie. Le projet sera dans un proche avenir dans sa phase expérimentale à travers une connexion entre l'hôpital de Blitta et le CHU Sylvanus Olympio de Lomé. L'annonce a été faite par le ministre de la santé Charles Kondi Agba en ces termes : « Nous aménageons à Blitta, avec le soutien de la Lonato, un poste de télé médecine. Les patients pourront faire des radiographies qui seront ensuite analysées par les

médecins du CHU Sylvanus Olympio de Lomé. », lors d'un entretien accordé au site République.togo.

Cette première expérience qui constitue les prémices d'une nouvelle ère pour la médecine togolaise s'inscrit dans un vaste programme entrepris par le gouvernement pour assurer aux populations les meilleurs soins même dans les unités de soins périphériques et leur éviter de parcourir de grandes distances dans un mauvais état de santé. Le gouvernement l'a maintes fois répété, il ambitionne d'offrir aux Togolais une médecine de qualité. Le budget de la santé demeure modeste face aux besoins, mais il est en constante augmentation. L'Etat recrutera 1000 agents de santé cette année et poursuivra la modernisation des hôpitaux et des dispensaires. Avec des moyens certes limités, le ministère de la santé compte s'appuyer sur l'expertise des personnels pour lutter contre le cancer, le paludisme ou le diabète. Pour y parvenir, les autorités du ministère fondent leurs espoirs sur la télé médecine dans une phase de tests grandeur nature sera lancée prochainement à Blitta.

Il faut souligner que dans le souci d'alléger les peines des populations sur le plan de la santé, le ministère de la santé a développé le réseau d'infirmeries et de centres médico-sociaux ; distribué 350000 moustiquaires imprégnés en 2012 dans le cadre de la lutte contre le paludisme et mis à disposition des formations sanitaires environ 20.000 kits de césarienne dans le cadre du programme CARMMA.

Paul Katassoli

Journée Internationale de lutte contre les mutilations génitales féminines

DES CHIFFRES ENCORE ACCABLAN MALGRÉ UN COMBAT DE LONGUE HALEINE



Le mercredi 06 février était le 10ème anniversaire de la Journée Internationale baptisée « Journée internationale tolérance zéro contre les mutilations génitales féminines. ». Cette pratique, selon le nom qu'on lui donne constitue aujourd'hui une épine profondément plantée dans le dos de l'humanité dite civilisée. C'est un acte barbare qui sévit encore dans le monde actuel. C'est pour essayer de l'enrayer que la date du 06 Février a été retenue pour marquer les esprits et leur rappeler que malgré tant de progrès, l'humanité ne doit pas se voiler la face devant ce phénomène qui de nos jours est pratiqué dans 29 pays d'Afrique et du Moyen Orient et touche 120 millions de femmes, selon les récentes évaluations de l'UNICEF. Au Togo, on estime à 7% le nombre de femmes qui sont sous la menace de cette pratique. Cependant, elle est en nette régression avec seulement 1% de jeunes togolaises âgées de 15 à 19 ans qui ont subi une forme de mutilation génitale/excision contre 7% chez les femmes âgées de 45 à 49 ans.

En effet, chaque année, plus de 3 millions de filles subissent une mutilation génitale féminine quelle que soit sa forme. Les MGF consistent en l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme. La pratique est souvent réalisée par des praticiens non formés, sans anesthésie, et utilise des instruments tels que le verre cassé, des couvercles de boîtes, des ciseaux, ou encore des rasoirs non stérilisés. En plus de causer une douleur intense et un traumatisme psychologique, la pratique comporte des risques de santé graves à court terme et à long terme, y compris des hémorragies, des infections, une augmentation de la transmission du VIH, des complications à la naissance, et même la mort. Dans les endroits où les MGF sont les plus répandues, elles sont acceptées comme un rite de passage, plutôt que des pratiques traditionnelles néfastes et de violation des droits humains.

L'Afrique garde pour elle une grosse part de ce gâteau pourri avec les pays comme le Kenya, le Sénégal, la Guinée, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana, le Nigéria, le Togo, la Somalie, l'Éthiopie, l'Erythrée, le Djibouti, le Soudan, le Sud de l'Égypte et le Mali, la Mauritanie. Dans le reste du monde, les pays arabe se partagent le premier rôle dans le domaine des mutilations. Au Togo, la région centrale se distingue dans cette pratique rétrograde, mais il faut aussi signaler qu'elle est en vogue dans beaucoup d'autres régions. Pour essayer d'endiguer le phénomène, l'Etat a mis au point une loi qui punit de 2 à 5 ans de prison tout contrevenant. A l'ère où l'homme explore de nouveaux horizons, il montre par cette pratique qu'il a encore en lui des traces de barbarie.

Les efforts sont toutefois entrepris pour juguler ce phénomène. En Décembre 2012, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté une résolution invitant les pays à redoubler d'efforts pour éliminer les MGF. Cette résolution a été parrainée par les 2/3 des états membres, y compris les USA, et a été soutenue par le Groupe des États d'Afrique, un signe de la volonté de s'attaquer à ce problème dans la région. Au Togo, cette pratique a été interdite par la loi N° 98-016 du 17 novembre 1998 qui stipule en son article premier que toutes les formes de mutilations féminines (MGF) pratiquées par toute personne, quelle que soit sa qualité, sont interdites.

Paul Katassoli.

Développement économique et social du Togo UN PLAN STRATÉGIQUE POUR MIEUX IMPLIQUER LES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR

Le Togo dispose désormais d'un plan stratégique de mobilisation de la diaspora pour le développement économique et social du Togo. Le document stratégique élaboré par le consultant Safiou Radji, un expert togolais de la diaspora, est un diagnostic de l'organisation de la diaspora togolaise en vue d'une optimisation des contributions des togolais de l'extérieur pour le développement du Togo. Le document a été soumis le mardi dernier à l'appréciation des émissaires du gouvernement, des partenaires au développement notamment la BAD, le PNUD et des acteurs de la société civile par l'Unité de gestion du programme diaspora mis en place par le gouvernement.

C'est le ministre de la fonction publique Djifa Adzéoda, représentant le ministre des affaires étrangères et de la coopération qui a lancé les travaux qui vont aboutir à l'adoption du document qui constitue un nouveau jalon dans la mise en œuvre des projets diasporiques. « La méfiance et le manque de confiance dans les projets du gouvernement empêchent la diaspora à s'impliquer dans le développement du pays. Le plan stratégique va être un outil de planifications tant pour le gouvernement, les acteurs de développement et la diaspora elle-même. Ce document validé servira de plaidoyer pour le Togo à la prochaine table-ronde des bailleurs de fonds », a déclaré Difa Adzéoda. Pour le Coordonnateur du programme diaspora, Antoine Gbékobu, « l'objectif global de



l'élaboration de ce document est de définir une stratégie comportant des actions cohérentes qui visent à mobiliser et optimiser les initiatives de la diaspora togolaise en faveur du développement du pays ».

Ce document d'une quarantaine de pages s'articule autour de quatre points à savoir : l'étude sur les mécanismes de la mobilisation de la diaspora scientifique et technique, l'étude sur l'optimisation de la contribution de la diaspora à l'investissement privé au Togo, l'étude sur la stratégie de l'optimisation des transferts de fonds au Togo et l'étude sur les mécanismes d'appui aux initiatives de la diaspora pour le développement locale au Togo. Plusieurs recommandations sont faites à l'endroit du gouvernement dont la mise en place d'une Agence

nationale des togolais de l'extérieur, ANTE pour l'enregistrement et l'information des togolais de la diaspora ; la création d'un Haut conseil des togolais de l'extérieur, HCTE pour discuter en temps réel avec les autorités du pays, des campagnes d'information et de sensibilisation de la diaspora sur les initiatives du gouvernement.

L'étude révèle qu'entre 1,5 millions et 2 millions de togolais vivent à l'extérieur du pays. Ces togolais ont transféré plus de 154 milliards de francs CFA au pays en 2010 et ont rapporté plus de 14 milliards de recettes fiscales selon les estimations de la BCEAO. Pour le compte de l'année 2011, ils ont transféré plus de 160 milliards de francs CFA.

Didier ASSOGBA

Difficile de se loger à Lomé, L'INFLATION ET LA CHERTÉ DE LA VIE SE SONT EMPARÉES DE L'IMMOBILIER

Les togolais éprouvent des difficultés pour se loger dans les différentes villes du pays. Cette réalité de la problématique de logement est beaucoup plus visible dans la capitale Lomé avec la forte concentration de l'activité économique et de la population. En effet, Lomé compte à elle seule plus de 837 437. Alors que la partie urbaine de la préfecture du Golfe qui rentre peu à peu dans Lomé est peuplée de 511 182 habitants selon dernier recensement général au Togo. Pour une chambre ou un appartement à Lomé et dans sa périphérie ces derniers temps, il faut faire des pieds et des mains auprès des agents immobiliers qui se la jouent grave.

Nous avons mené une petite enquête sur les raisons de l'augmentation des prix des logements à Lomé, des prix qui sont pratiquement hors de la portée des togolais de la classe moyenne. Les raisons divergent selon qu'on est locataire, propriétaire de maison et agent immobilier.

Pour les locataires, les prix pratiqués par les propriétaires pour un logement décent dépassent la capacité du togolais moyen. Plusieurs se plaignent en général de l'avance sur les loyers qui est de douze mois minimum et de 24 mois maximum ces derniers temps au Togo. Le prix minimum d'une pièce est actuellement de 7 mille Francs CFA. Ce prix varie selon les quartiers et peut aller jusqu'à 10 mille francs CFA. Pour les chambres-salons simple, il faut payer entre 15 et 20 mille francs par mois. Les 2 chambres-salons sont entre 40 mille et 60 mille. Pour la villa, il faut prévoir au-delà de 70 mille. Au même moment que les demandeurs de logement se plaignent de la



hausse des loyers qu'ils jugent quelque peu démesurés, les agents immobiliers communément appelés « les démarcheurs » estiment que c'est la forte demande en logement qui explique l'augmentation des prix. « La question de la hausse des loyers est relative. Certains de nos clients se plaignent mais d'autres ne se plaignent pas. Il y a une forte demande et les propriétaires savent que si quelqu'un refuse quelqu'un d'autre sera là. De plus, les propriétaires font du commerce avec les logements. Ils fixent les prix en fonction de ce qu'ils ont dépensé pour construire et veulent rentabiliser », nous explique A. Gilbert, un agent immobilier membre du Syndicat national du secteur immobilier du Togo.

Les propriétaires de maisons pointent du doigt les prix des matériaux de construction et principalement le ciment qui est devenu cher contrairement aux années antérieures. Certains parmi eux évoquent les difficultés pour acquérir un terrain dans la capitale togolaise et ses périphéries pour

expliquer les prix pratiqués. Cette réalité fait qu'à défaut d'avoir un logement dans des quartiers proches des lieux de service, des togolais ont préféré des quartiers périphériques qui ne sont pas pour autant épargnés du même phénomène.

Le ministre de l'urbanisme et de l'habitat, a entrepris une réforme pour l'harmonisation des prix des logements au Togo. Cette réforme est désormais intégrée dans le nouveau code foncier déjà en élaboration à la suite des états généraux du foncier togolais tenus la semaine dernière. Il est alors important de parvenir à l'harmonisation des prix des logements, le nombre de mois de l'avance qui peuvent être des approches de solution au problème de logement. La construction par le gouvernement et des opérateurs économiques des habitations à loyer modéré peut également être une des pistes à explorer pour le règlement de ce problème sociale au Togo.

D. A.

Prolifération des écrans géants à Lomé LA RÉCENTE INNOVATION DES BARS

Depuis la fin de l'année 2012 et en ce début d'année 2013, le nombre d'écrans géants ne cesse de croître dans la capitale togolaise. Installés généralement par les promoteurs de buvettes et bars, cette innovation s'érige peu à peu en un critère minimal de choix de bar par les clients, un critère qui à la longue risque de pénaliser les points dépourvus de ces écrans.

Les centres de loisirs et de divertissement des jeunes se font encore rares dans notre pays malgré l'effort des artistes de tout genre déterminés à faire un travail professionnel. Pour l'heure, c'est la plage et les bars qui servent de lieu de distraction aux jeunes togolais. Ceci explique alors la multitude des bars qui poussent comme des champignons à chaque coin de rue. Vu le nombre croissant de ces bars, la concurrence devient rude et chaque détenteur a la lourde responsabilité de chercher des formules innovantes histoire d'attirer la clientèle et s'ériger en une place de choix dans cet univers saturé. C'est dans cette optique que certains promoteurs ont eu le génie d'associer les écrans géants à leur structure pour permettre aux clients de voir les chaînes de télé, les clips des sons qui tiennent en haleine les consommateurs. En cette période de la Coupe d'Afrique des Nations, c'est

la diffusion des matchs qui est au programme. Dans certains bars, regarder un match est subordonnée à la consommation de boisson au cours du match. D'autres propriétaires moins exigeants laissent, à toutes personnes, la liberté de regarder les matchs, même si ceux-ci finissent par s'associer au groupe des consommateurs.

Si des personnes responsables préfèrent des coins calmes et discrets, la jeunesse elle, la plus importante de la population togolaise, a un penchant pour des coins chauds. Les attirer par des écrans géants, est une stratégie qui marche parfaitement. L'affluence dans les bars à écran géant est une preuve palpable. Il faut aussi rappeler que des passants font des escales à ces niveaux pour voir un clip de leur goût avant de continuer leur route c'est le lieu alors de les appeler à plus de prudence pour éviter des accidents. Quant aux promoteurs de bar, pendant que les écrans géants marchent parfaitement, ils doivent rapidement faire d'autres innovations comme doter leur bar d'aire de spectacle par exemple pour rester dans la danse et avoir plus de poids dans cet univers saturé de vente de boissons.

London KAWANA (Stagiaire)

Engagement de Kofi Yamgnane en faveur du mariage homo UN « DROIT » PAS ENCORE ASSUMÉ EN AFRIQUE



Le thème fait débat actuellement en France et secoue les élus. L'homosexualité prend de l'ampleur et s'affiche de plus en plus dans nos sociétés. Jadis considéré comme un travers qui a élu domicile en occident, on l'observe de plus en plus dans nos sociétés africaines. De la dernière demande du Secrétaire Générale des Nations Unies Ban Ki Moon, le 25 janvier 2012, aux états africains de légaliser ce phénomène au récent engagement de Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat de François Mitterrand, dirigeant de l'association Sursaut Togo, des brèches s'ouvrent certes mais les lignes demeurent encore rigides et les briser en Afrique relève d'un autre combat.

Dans le contexte africain, la liberté se mêle à la dignité. Pour beaucoup de pays africains, à l'instar des pays du Maghreb, des pays musulmans et des pays conservateurs du continent comme le Cameroun, leur demander de légaliser l'homosexualité, et au-delà d'autoriser le mariage gay, reste une aberration et une injure aux traditions. Il est vrai que l'Afrique ne peut pas vivre en autarcie et doit accepter l'apport de tous, il est aussi vrai que l'homosexualité existait déjà en Afrique, mais cela constituait des exceptions qui étaient tolérées et qui étaient même objet de curiosité. Légaliser ce phénomène reviendrait à ouvrir la porte à toutes sortes de dérapages et à durcir davantage le conflit culturel né de la rencontre entre la culture africaine et les autres cultures. Dans la logique, quand deux cultures se rencontrent, chacune à le devoir de tirer de l'autre ce qui lui permettra d'avancer et de grandir, pas ce qui pourrait la détruire.

Pour revenir à l'engagement de Kofi Yamgnane qui nourrit des ambitions présidentielles pour le Togo, on se demande si le natif du grand Bassar prend la mesure de l'acte qu'il vient de poser. Il existe certes des pionniers qui ont marqué leur temps par les engagements et la lutte qu'ils ont menés en faveur de leur peuple mais on est en droit de se demander si tous les engagements se valent. En Afrique où tous les domaines sont un chantier à bâtir, le Président de Sursaut Togo ne ferait-il pas mieux de s'investir dans l'un de ces domaines comme il savait si bien le faire dans un passé encore récent ?

Pablo ZOUBE

FAÏCHA Pressing
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté



MAÏVIT PLUS BOUILLIE

400g
Farine de maïs-soja Enrichie de vitamines & Sels minéraux
(A,B1,B2,Niacine,B6,B9,C,Fer,Zinc,Iode)



MAÏVIT PATE AKOUME

Farine de maïs enrichie de vitamines & sels minéraux (A1,B1,B2,Niacine,B6,B9,Fer, Zinc,Iode)
1Kg 2,5Kg 5Kg 25Kg



SUPER MAÏVIT PLUS MAÏVIT PLUS - LAIT BOUILLIE

400g
Farine de maïs -soja additionnée de lait, Enrichie de vitamines & Sels minéraux
(A,B1,B2,Niacine,B6,B9,C,Fer,Zinc,Iode)

ALIMENTS FORTIFIES

« ALFORTS » la marque des sages et intelligents

Préviennent et guérissent la malnutrition
Assurent une bonne croissance des enfants
Préviennent la mauvaise vision crépusculaire,
Préviennent l'anémie
Fortifient l'organisme

Luttent contre les infections (Paludisme, Tuberculose,
VIH et autres maladies infectieuses
Augmentent les capacités d'apprentissage et les
capacités de travail

**En vente en pharmacies, Centres de santé et
hôpitaux, boutiques et supermarchés**



SUCRUVIT

Sucre blanc /sucre roux
, Enrichi de vitamines & Sels minéraux
(A,B1,B2,B6,B9,Niacine,Fer, Zinc,Iode)
100g – 400g – 1000g



KOUZVIT

Kouklouï enrichi en vitamines A, Fer, Iode



RIZ ENRICHİ

En vitamine A, Fer, Iode
1Kg 2,5Kg 5Kg

**Kits nutritionnels pour
personnes vulnérables
disponibles**

Fabriqués par: Quality Service INTERNATIONAL QSI Sarl Lomé-Togo Association Togolaise de Lutte contre la faim et la Malnutrition
Tel: (00228) 98115830 / (00228) 90337049 16 BP: 217 Lomé-Togo Email: albertchamdja@yahoo.fr / qsisarl@yahoo.fr

Aliments fabriqués avec les directives FAO/OMS, approuvés par les autorités locales, testés par les laboratoires nationaux et internationaux.

CAN 2013 LES EPERVIERS ENFIN DE RETOUR À LOMÉ

Les Eperviers du Togo et toute la délégation togolaise qui était en Afrique du Sud dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations édition 2013 sont tous rentrés à Lomé en début de cet après-midi. La délégation chapeautée par le ministre des sports et des Loisirs Bakalawa Fofna a été accueillie à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma par le Premier Ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu.

A part Serge Gakpé, Alaixys Romao et les frères Jonathan et Floyd Ayité, tous les autres joueurs dont Emmanuel Adébayor, Kossi Agassa et Daré Nibombé sont rentrés à Lomé avant de repartir dans les prochains jours dans leur club respectif. Même si on note une certaine tension au niveau de certains joueurs qui se sont refusés à toute interview à la presse, d'autres déclarent être fiers d'avoir écrit une nouvelle page de l'histoire du Togo dans la compétition continentale mais ils se refusent à tout commentaire sur les conditions de leur retour à Lomé. « Vraiment on a fait une bonne CAN puisque l'objectif est de passer au 2e tour et on l'a fait. Nous sommes vraiment contents de retrouver notre pays et le peuple togolais. », a déclaré Womé Dové, l'auteur du second but du Togo face à l'Algérie.

Pour le ministre des Sports, l'objectif fixé pour la CAN 2013 est atteint. « Au départ nous sommes dans le groupe de la mort. Finalement nous sommes 2e de ce groupe et on est allé au quart de finale mais la chance



n'était pas de notre côté. Malgré tout, tout finit bien et on est rentré à Lomé », a indiqué le ministre Balawa Fofana.

Signalons que de nombreux supporters des Eperviers se sont rendus à l'Aéroport Gnassingbé Eyadéma pour honorer les joueurs pour leur brillante prestation à la CAN en Afrique du Sud.

D. A.

Boulevard de la CEDEAO, Agoè-Motocross LE PARADIS DES « CHASSEURS DE FER »

Depuis quelques jours, la route en chantier qui traverse le littoral des pays le la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le boulevard de la CEDEAO est devenue un grand coin de chasse au fer communément appelé « gakpo gblé gblé », au niveau de l'échangeur d'Agoè. Chaque matin, le nombre un peu réduit de jeunes ramasseurs de ce « trésor » visible sur les lieux fini par s'accroître jusqu'à atteindre une centaine le soir.

Pourquoi cette zone est-elle devenue comme par une baguette magique une zone de chasse au fer? A entendre les explications d'un ouvrier interrogé sur ce chantier, cette zone avait servi pendant des années à un grand dépotoir anarchique et la voie en construction ne tiendrait pas

pendant longtemps si le bitume est fait sur des ordures et de surcroit sur des plastiques non biodégradables qui jonchent à plus d'un mètre de profondeur. Pour pallier à ce problème, le « po clin » se charge de remplir les camions de cette terre qui est rejetée juste à côté. Pendant ce temps la mauvaise terre est remplacée par du sable. Au cours de cette opération, le fer enfouit sous terre avant apparition de cette activité qu'est la recherche du fer inutilisable est déterré et c'est au niveau du rejet de cette terre que les « chasseurs de fer » sont aux aguets pour battre leur « gibier » dès sa chute du camion. Même les collecteurs qui se promenaient pour collecter ce fer moyennant 100 le kilogramme, se sont vite convertis en chercheur

de fer eux-mêmes avec leur pousse-pousse garés à côté. Il faut cependant déplorer la non-prise en compte des mesures de protection contre des éventuelles blessures qui pourraient causer le tétanos et bien d'autres maladies à ces derniers. C'est en tapette et sans gangs qu'ils se rendent sur les lieux où ils courent et fouillent avec rapidité pour gagner le maximum de fer, vu leur nombre assez important. Même si la recherche du fer usé est rentable, la protection avant sa recherche n'est pas facultative. En cas de tétanos, les dépenses pour les soins dépassent largement le gain obtenu par la recherche de ce fameux métal.

London KAWANA (Stagiaire)

Poésie JOSEPH KOFFIGOH FAIT SES «LIBATIONS»

Joseph Kokou KOFFIGOH, avocat, ancien Premier Ministre du Togo, écrivain, vient de sortir son quatrième recueil de poèmes : LIBATIONS. Ce nouvel ouvrage explore à travers des vers aussi doux que fascinants, le patrimoine culturel du Togo, en tenant compte de toutes ses traditions, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

L'ouvrage est publié aux Editions Continents, une jeune maison née le 1er juillet 2011 au Togo, dirigée par Kodzo Adzewoda VONDOLY. Une cérémonie officielle de dédicace est prévue dans les prochains jours.

Les Editions CONTINENTS, éditent des auteurs de tous les continents et qui sont de différents domaines d'activité : enseignants, anciens parlementaires,



anciens ministres, ministres, philosophes, hommes de culture, journalistes, etc.

Dias MISSOKO

Séances de TD dans les établissements scolaires LES DESSOUS D'UN PHÉNOMÈNE QUI PREND DE L'AMPLEUR



Le décret, nommé décret Nagou parce que adopté lors du passage au ministère des enseignements primaires, secondaires et de l'alphabétisation de ce dernier interdit toutes répétitions dans le cadre scolaire officiel au Togo. Les répétions visées par ce décret, souvent appelées TD (Travaux Dirigés), se faisaient dans les établissements officiels et privés où les enseignants titulaires des matières regroupent des élèves en grand nombre et reprennent avec eux tout ce qu'ils ont enseigné à la grande masse. Le procédé, comme tout autre présentait des risques de dérive : les enseignants, certains du moins, refusaient les cours aux heures normales pour ne les dispenser qu'à ceux qui répondaient présents lors de ces séances. En plus, certaines fois, les épreuves de devoir et de composition n'étaient que la reprise des exercices traités en TD. Face à ce constat, quiconque se trouverait à la place du ministre aurait pris la même décision. Mais cette décision quoique judicieuse en son temps pénalisait la masse qui ne pouvait pas s'assurer les services de répétiteurs à domicile, puisque ceux-ci sont jugés trop onéreux.

Il faut reconnaître qu'avec les effectifs pléthoriques que connaissent les établissements de Lomé, surtout ceux des banlieues – Baguida, Agoè, Avédji, Adidogomé et de la zone portuaire, les conditions d'études sont pénibles dans les salles de classe. En effet, contrairement au centre ville où les effectifs sont en baisse à cause de son dépeuplement, dans ces banlieues, les classes de Collège et de Lycée sont entre 100 et 130 élèves, parfois jusqu'à 150 (Lycée de Gbényédji). Avec ces effectifs, même les plus attentifs parmi les élèves éprouvent certainement des difficultés à suivre et l'enseignant est écrasé par l'effectif, de telle manière qu'il n'est plus efficace. Il leur faut donc d'autres séances en effectif réduit pour un enseignement efficace et performant. Aucune structure ni organisation officielle n'existant dans ce sens, le génie enseignant se met en action pour combler le vide. Même si cela est payant – 200 à 300

francs par élève et par séance de deux à trois heures, il faut reconnaître aux enseignants le mérite d'avoir initié cette action qui, quoiqu'on dise est dans l'intérêt des élèves. Il faut quand même que l'on cesse à un moment de jeter l'opprobre sur cette couche professionnelle à laquelle on enlève tout sans rien donner en retour ; de la fameuse loi du 10 mars aux interdictions de punitions corporelles. Cette dernière mesure, tout comme la loi du 10 mars sont certes judicieuses, mais face à de tels effectifs, quelle pédagogie adoptée ? Les sentiments dépassant toute raison, un enseignant ne peut-il pas choisir parmi celles qu'il forme – pour d'autres – sa future conjointe sans pour autant devenir un monstre ? Et que dire de ces élèves qui font les trottoirs de la capitale après les cours à la recherche des clients ?

Toutes ces interrogations expliquent chacune à son niveau la baisse de niveau dont souffre l'éducation au Togo et c'est pour y pallier que ce système de TD a été mis en place. Certains établissements ont témoigné de l'efficacité de ces Travaux Dirigés. Les enseignants rencontrés à cet effet ont fait cas des bons résultats que ces établissements obtenaient dans le passé, quand les TD y étaient en vogue avant le décret Nagou et les résultats piteux qu'ils connaissent aujourd'hui. Il faut alors reconnaître que les 200 ou 300 francs perçus par les enseignants lors de ces séances ne sont que le fruit insuffisant de leur effort et exhorter les autorités du ministère à légaliser ces séances par une organisation nationale en attendant de disposer des moyens nécessaires pour construire des salles de classes et recruter des enseignants en nombre important pour rendre raisonnable le ratio élève enseignant. Il est vrai, notre pays est inscrit dans un processus de gratuité de l'école mais il faut aussi reconnaître que l'éducation ne saurait être entièrement assurée par l'Etat. Les études sont chères et l'excellence à un prix : le travail dans de bonnes conditions ; les parents doivent le comprendre.

Pablo ZOUBE



Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL



illico le fixe sans fil
Android

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg